

L'ADMISSION DE VOTRE ENFANT VIA LE SERVICE DES URGENCES

Après avoir donné les premiers soins, l'équipe du service des urgences veillera à ce que votre enfant soit admis dans le service adéquat. Pour obtenir de plus amples informations et compléter votre dossier, nous aurons le plaisir de vous recevoir à l'Accueil des Admissions.

DOCUMENTS NECESSAIRES POUR COMPLÉTER VOTRE DOSSIER

Votre carte d'identité et celle de votre enfant;

La carte SIS de l'enfant (si vous êtes touristes, n'hésitez pas à faire appel à nos services pour vous guider dans vos démarches)

D'autres documents qui vous semblent nécessaires



Nous vous accueillons :

- du lundi au vendredi de 8H à 12H30 et de 13H30 à 17H30 (hall d'entrée au rez-de-chaussée);
- Les samedis et dimanches de 14H à 18H. (accueil de Pédiatrie au rez-de-chaussée)

SERVICE SOCIAL

Disponible dans toutes les unités d'hospitalisation, il peut vous informer des solutions envisageables à d'éventuelles questions, qu'elles soient d'ordre familial, administratif, financier.....Si vous êtes aidés par un CPAS, nous vous demandons de le signaler le plus rapidement possible à l'accueil des Admissions.

Téléphone : Veuillez vous adresser à l'infirmière du service pour connaître le n° de l'infirmière sociale

MEDIATEURS INTERCULTURELS



En cas de difficultés de communication qu'elles soient d'ordre culturel ou linguistique.

Téléphone : 02 477 28 96

PRESENCE D'UN PARENT

Le meilleur réconfort pour l'enfant hospitalisé est la présence de ses parents à ses côtés. Moyennant une participation financière, vous avez la possibilité de rester loger auprès de votre enfant et de commander des repas :

Déjeuner, la veille;

Dîner, avant 9H;

Souper, avant 14H



VISITES



De 14 à 20H (les unités des Soins Intensifs, de Néonatalogie et de Pédiopsychiatrie ont des heures de visites adaptées). Evitez les visites trop

longues et en groupe qui pourraient être nuisibles à la santé de votre enfant.

TELEVISION ET TELEPHONE

La télévision peut être raccordée dans la chambre de votre enfant.

Des cabines téléphoniques sont à votre disposition dans le hall d'entrée. Vous pouvez également bénéficier d'un poste téléphonique dans la chambre de votre enfant : seule une garantie pour l'appareil est due pour les appels entrants.

Les formalités de location seront remplies à l'accueil des Admissions.

H.U.D.E.R.F.

Accueil des Admissions
Hall d'entrée (rez-de-chaussée)
15 Avenue CROCO
1020 Bruxelles

Téléphone : 02 477 31 39

Fax : 02 477 90 39

Messagerie : hospitalisation@huderf.be

